

Ce journal paraît tous les vendredis de l'année universitaire (novembre à mai) — les vacances exceptées :: :: :: ::

L'ÉTUDIANT

AFFIRMONS NOUS!

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION LAVAL.

Rédigé en collaboration Universitaire

Les marchands qui tiennent à la clientèle des Étudiants feraient bien d'annoncer dans notre journal. C'est le plus sûr moyen de les atteindre.

2ème ANNÉE — No 2

MONTRÉAL : 15 NOVEMBRE 1912

5 SOUS LE NUMÉRO

Les Étudiants en Droit et les Études Littéraires

L'enquête du "Devoir"

L'enquête du "Devoir" est des plus intéressantes. Quelques-uns de nos professeurs, et nos aînés dans la carrière ont donné, au sujet de la nécessité d'études littéraires pour les étudiants en droit, des opinions partagées. Ces opinions, nous les avons lues avec une grande attention. Les unes, empreintes d'un pessimisme qu'on ne pouvait certes pas attendre de la plume alerte d'avocats jeunes et qu'on voudrait voir enthousiastes, nous ont quelque peu étonné. C'est donc vrai que nos beaux talents seront toujours méconnus sur cette bonne terre du Québec? Quant aux autres remarques, la sympathie très large qui nous y est témoignée, nous porte à absoudre les auteurs de leur trop grand désir d'allonger la série de nos cours à l'Université.

Le "Devoir" demande:—

- (1) Un cours littéraire "obligatoire" pour les étudiants en droit, est-il nécessaire?
- (2) Êtes-vous en faveur du projet d'instituer ce cours à l'Université?

x x x

Il semble que les étudiants en droit sont aux premières loges pour bien voir ce qui leur fait défaut. L'avis de l'un d'entre-eux vaudra peut-être quelque chose.

x x x

Et d'abord voyons la première question. Nous la diviserons en deux.

"Un cours littéraire est-il nécessaire? à l'Université Laval."

Oui, certes! Savoir écrire le français, apprendre à le parler, voilà l'un de nos plus grands besoins. On doit, paraît-il, écrire comme l'on parle. Heureusement pour nous que ça n'est pas ici l'habitude. Les jeunes Canadiens-français écrivent mieux, qu'ils ne parlent. Car s'il fallait juger de la tenue littéraire d'une simple lettre, d'après le style des conversations que l'on entend chaque jour à l'Université, il n'y aurait qu'une chose à faire, enlever à l'Université Laval, son titre d'Université française. Tous les étudiants ont besoin de posséder leur langue française; et les étudiants en droit, par cela même que leurs études portent sur des spéculations de l'esprit, devraient avoir à cœur, de donner à leurs idées, quand ils les écrivent, ou quand ils les énoncent de vive voix—une forme agréable, légère, claire, concise, qualités bien françaises. Plus tard, devenus avocats, lancés dans la vie, les étudiants en droit de la veille ne regretteront pas les études qu'ils auront faites. Soit au Barreau, soit sur un "husting" ou à la Chambre, tous devront parler, et en dépit de certaines remarques, un discours bien fait et bien dit, attire toujours l'attention et la sympathie. Souvent

"La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne!"

et souvent une cause, dont le succès paraît douteux, sera gagnée, parce que bien plaidée.

x x x

Un "cours obligatoire" est-il nécessaire? Ici, je réponds "non" et je m'explique en donnant les circonstances atténuantes. Un cours obligatoire voudrait dire augmentation du nombre de nos cours. Et nous en avons plus que notre dose aujourd'hui! Dix-sept heures de cours par semaine, pendant près de neuf mois; et souvent comme l'an dernier, cinq heures de cours par jour, c'est il me semble plus que suffisant. Nous en imposer d'autres, ce serait tout simplement tuer chez la plupart des camarades, la sympathie lointaine, mais vraie, qu'ils entre-

tiennent à l'égard des études littéraires. Nous avons déjà, à la Faculté des Arts, tous les lundis, un cours de littérature, institué pour les étudiants, et les étudiants n'y vont pas. Pourquoi? Parce qu'ils n'ont pas su acquérir au collège, en dépit de tout ce qu'on dira, le goût de l'étude. Habités à manoeuvrer les dictionnaires et les "gradus", ils se sont habitués à un travail mécanique, machinal, trop souvent ennuyeux; l'effort intellectuel était trop souvent absent; ils s'agissaient de se débarrasser d'une corvée, d'éviter le "pensum", le "copiage", et cela même pour des élèves de Rhétorique. Mais assez pour aujourd'hui, nous reviendrons plus tard, là-dessus.

En résumé, quelle est la situation? Un cours se donne où les étudiants ne vont pas, parce qu'ils ne s'en sentent pas le goût, parce qu'ils n'y voient pas d'intérêt. Et vous croyez qu'en "imposant" le cours, on trouverait le remède? A mon avis, ce serait la banqueroute définitive.

Encourageons l'assistance au cours de littérature, tel que nous l'avons, notre journal, modeste feuille, ne manquera pas de sonner l'appel: que les bourses se multiplient; que certains avantages soient accordés aux assidus de ces cours.

Essayons de mettre à la mode, le souci de bien écrire et de bien parler. C'est notre réponse à la seconde question.

C. E. B.

Les Chroniqueurs de la 4ème Croisade

Conférence de M. René Gautheron

"Je vois se réaliser un beau rêve de ma jeunesse... J'ai désiré longtemps le grand honneur qui m'est fait de représenter parmi vous l'Université de France... Je viens collaborer à une oeuvre très grande: contribuer à maintenir vivantes et fortes ces traditions françaises qui ont fait la grandeur de votre passé et qui sont pour vous la plus sûre, je devrais dire, l'unique garantie d'un avenir plus glorieux encore..."

Après un début heureux que nous regrettons, faute d'espace, ne pouvant publier en extenso, le conférencier résume les événements de la croisade et considère Villehardouin comme historien.

"La 4ème Croisade avait pour but la conquête de l'Égypte. Elle aboutit à la prise de Constantinople et à la fondation de l'empire latin. Comment expliquer cette déviation?" La première hypothèse est celle de la trahison: les chefs de l'armée chrétienne auraient sacrifié la cause du Christ à leurs intérêts. La seconde hypothèse est celle de l'accident: les croisés ont été contraints par les circonstances à faire ce qu'ils ont fait. Villehardouin, dans un habile plaidoyer, réfute par prétention les mauvais bruits qui circulaient, il feint de les ignorer. Il se vante de n'avoir jamais menti d'un mot, et c'est peut-être vrai, mais il a tu beaucoup de choses importantes qu'il ne pouvait pas ignorer et qui modifient singulièrement l'aspect de la conquête. Ainsi, il passe presque sous silence le rôle d'Innocent III, qui désapprouva toujours les croisés. Il n'en est pas moins un grand écrivain "le premier historien en langue nationale et son oeuvre est le premier chef-d'oeuvre de la prose française". "Il a trou-

MUSIQUE DANS LE SOIR

SONNET

Une brise enivrante, affolante, cruelle,
—Comme un zéphyr suave amassant le pollen
Des fleurs tendres,—m'apporte un chant de Beethoven
Qui semble venir d'une angélique chapelle.

Et le flot d'harmonie en mon âme ruisselle,
Tandis que chante encor, sous le fier dictamen
D'un dieu caché, la voix, qui par un âpre hymen
De rêve et de génie à mon coeur est mortelle.

Mélodie émouvante, arrête ton essor!
La nature est trop belle en cette nuit sereine,
Et ton chant m'est fatal comme un chant de sirène:

Car je ne peux plus vivre en ce brûlant décor
D'un soir d'extase et de nature oui se pâme:
Je suis faible et j'ai peur que tu brises mon âme.

Honoré PARENT.

vé d'instinct et sans modèle le style qui convient à l'histoire. Classique, il ne perd jamais de vue son sujet. Brièvement qui confine à la sécheresse; les descriptions sont faites uniquement pour l'utilité du récit. D'ailleurs l'auteur est moins sensible à la beauté des lignes et à l'harmonie des couleurs qu'à la grandeur, aux dimensions, à la richesse... Il aime les beaux tableaux, les scènes grandioses, le ton épique, la répétition des formules, qui donnent au style la raideur archaïque d'une chanson de geste".

Villehardouin fut un homme de foi, grand diplomate, fier de sa propre habileté, orateur éloquent, observateur avisé, bon psychologue, guerrier, féodal, fidèle à son suzerain, brave dans tous les dangers. Il nous semble avoir été un peu trop pratique. Le pillage de Constantinople lui paraît une chose toute naturelle. Il a complètement oublié que ces pirates avaient fait vœu de délivrer le Saint-Sépulchre et non de piller une ville chrétienne.

Le conférencier oppose ensuite à l'oeuvre magnifique de Villehardouin la narration naïve de Robert de Clari, pauvre chevalier picard, constamment préoccupé du prix des choses, méprisant les "vilains et la pêtaille", haïssant les grands qu'il accuse d'insolence, d'égoïsme, et les chefs qu'il taxe de trahison; mais orgueilleux de sa noblesse indigente.

"Il n'est pourtant pas un sordide envieux, il reconnaît la bravoure, quand il la trouve même chez les grands".

Il est naïvement ignorant, quoique sincère. Nombreuses erreurs—mais il nous fait bien connaître l'esprit de l'armée. Son oeuvre ressemble à des "causeries de bivouac". "Langue raide, pauvre, incapable d'exprimer les nuances de la vie et du sentiment". Manque de distinction et de délicence: expressions crues, histoires grasses. Rend avec beaucoup de vie ce qu'il a vu; ses descriptions, pleines de curieuses trouvailles d'expression, sont plus complètes que celles de Villehardouin. Les détails sont pittoresques et réalistes.

Tableau de la société, au début du 13ème siècle, vue à travers les oeuvres de Villehardouin et Clari! "Il me semble que les sentiments qui s'agitent sous les lourdes cuirasses de ces vieux féodaux peuvent se ramener à 3: le sentiment religieux, avec haine de tout ce qui n'est pas chrétien, le loyalisme féodal, avec dévouement au suzerain, l'amour de la bataille et du butin." Foi ardente et collective. En quoi le mouvement des croisades semble avoir dégénéré: il s'y mêle, chez les grands, un peu de mondanité et chez les petits, l'amour du gain. Malgré tout, le dévouement à la cause suscite des actes héroïques de charité. Quelques figures douces et énergiques de gens d'Eglise: Foulques, Jean de Moyon, physionomie originale: Aleaume de Clari "qui préférerait l'épée au bréviaire". Innocent III a un rôle effacé dans ces ouvrages, parce qu'il s'était opposé de toutes forces à l'expédition: "Il

ne pouvait admettre qu'un acte de brigandage fût commis au nom de la foi chrétienne..."

Culte de l'honneur, fidélité jusqu'à la mort au suzerain, loyauté même envers les ennemis, culte de la parole donnée, bravoure, parfois irraisonnée et folle, mépris profond des parjures et des traîtres.

L'amour de la guerre: sentiment moins noble et prompt à dégénérer en barbarie et en grossière cupidité.

Le peuple n'apparaît guère. La vie de famille est à peine entrevue. "Les femmes n'ont pas de place dans cette rude épopée. Quelques portraits de princesses fidèles et joues sont vaguement estompés dans le lointain". Simplicité brutale du mariage féodal. "L'héritière reçoit passivement de son père ou de son suzerain le chevalier qu'on lui destine: on ne consulte ni sa volonté ni son coeur. "Les malheurs des temps ont donné à la sensibilité un développement excessif.

Siècle de vie intense, d'énergie farouche, de fortes vertus, de grands crimes. "Ce qui lui manque, c'est la douceur des moeurs, l'intelligence du beau, le culte de la pensée, la civilisation, en un mot. L'âme française n'est pas encore née. Ce qui lui manque, c'est la sécurité, l'harmonie politique, une direction ferme qui empêche les grands de faire servir les enthousiasmes les plus purs à l'exécution de leurs basses intrigues. L'unité française n'est pas encore faite."

J. B. D.

Les Cours du Lundi

Monsieur Gautheron a commencé, lundi soir dernier, la série de ses cours didactiques. Une dizaine d'étudiants figuraient au nombre des auditeurs. C'est beaucoup, et c'est peu. Le nombre pourrait en être plus grand si les cours de culture physique se donnaient un autre soir que le lundi.

L'exercice du corps aussi bien que l'exercice de l'esprit ont chacun leur importance. On devrait, il nous semble, pouvoir arranger les choses de façon à ce que les étudiants puissent s'adonner à l'un sans négliger l'autre.

A nos Collaborateurs

Nous prions tous ceux qui nous envoient des articles à être publiés dans notre journal de vouloir bien signer leur nom véritable au bas de leurs envois. Libre à eux, s'ils le désirent, d'y joindre un pseudonyme. En se soustrayant à cette formalité essentielle, on risque de se voir refuser l'accès de nos colonnes.

LA REDACTION.